

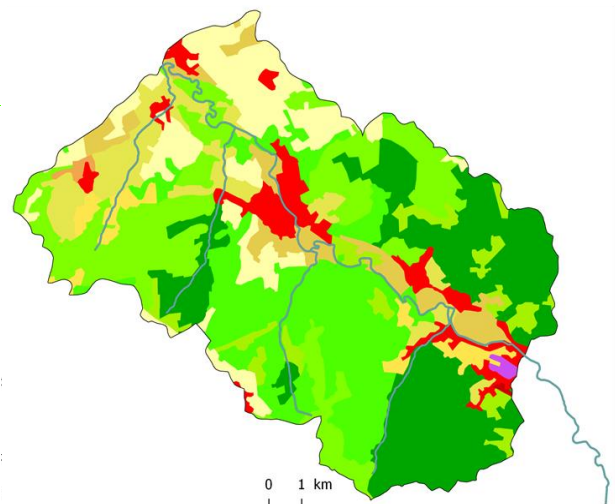


I – Localisation du contexte



Coine Land Cover 2012

- Tissu urbain discontinu
- Zones industrielles ou commerciales et installations publiques
- Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Vergers et petits fruits
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Forêt et végétation arbustive en mutation

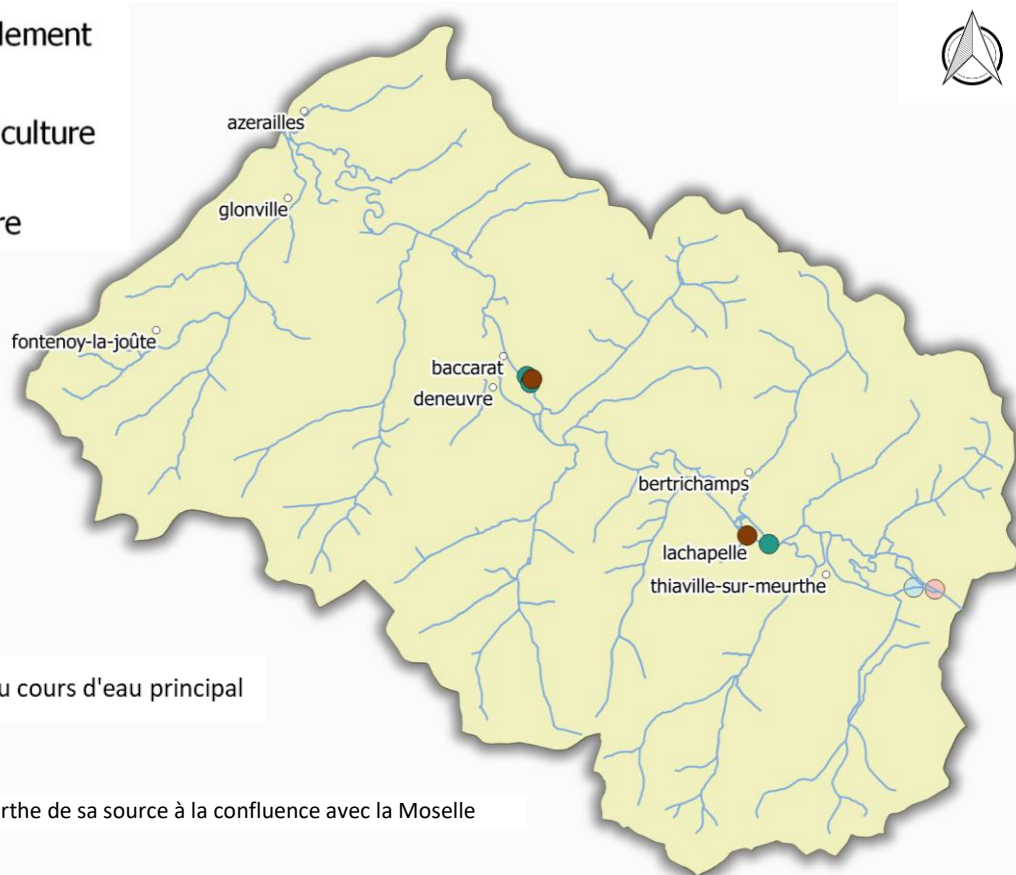


Source : BD Topo 2016, CLC 2012

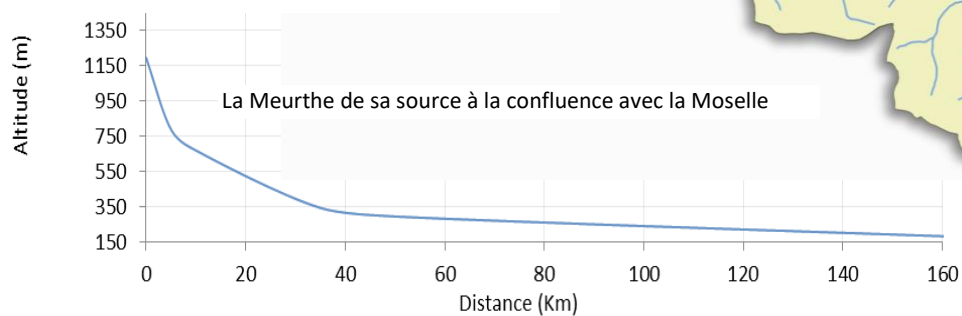
II – Description générale

Obstacles à l'écoulement

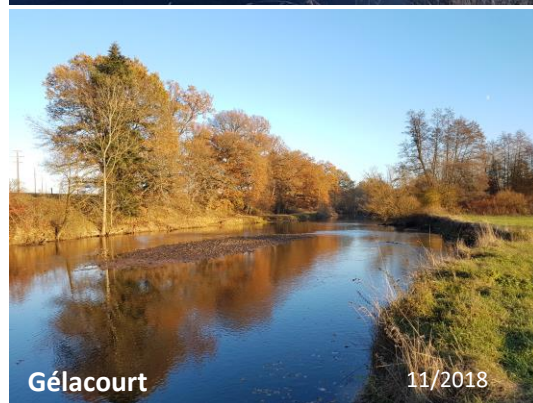
- Déversoir
- Grille de pisciculture
- Radier
- Seuil en rivière



Profil altimétrique du cours d'eau principal



Source: BD Topo 2016, ROE



III – Données générales

Le contexte Meurthe 1 se situe dans la partie sud-est du département, en limite des Vosges et comprend la partie amont et intermédiaire de la Meurthe. L'occupation du sol est majoritairement forestière ponctuée de zones urbaines et le substrat est essentiellement constitué de grès vosgiens, ce qui confère aux cours d'eau des eaux fraîches et sensibles aux pollutions. Sur le contexte, la dynamique naturelle de la Meurthe a été préservée. En effet, elle est encore sauvage et peut divaguer assez librement dans son lit majeur, excepté au niveau des ouvrages et des infrastructures routières. Concernant les débits, la Meurthe présente des fluctuations saisonnières assez marquées avec des crues pouvant être importantes en fin d'automne et début de printemps. D'autre part, un soutien d'étiage est effectué à partir de la retenue de Pierre-Percée et influence le régime hydraulique de la Meurthe en période d'étiage ainsi que la température de l'eau.

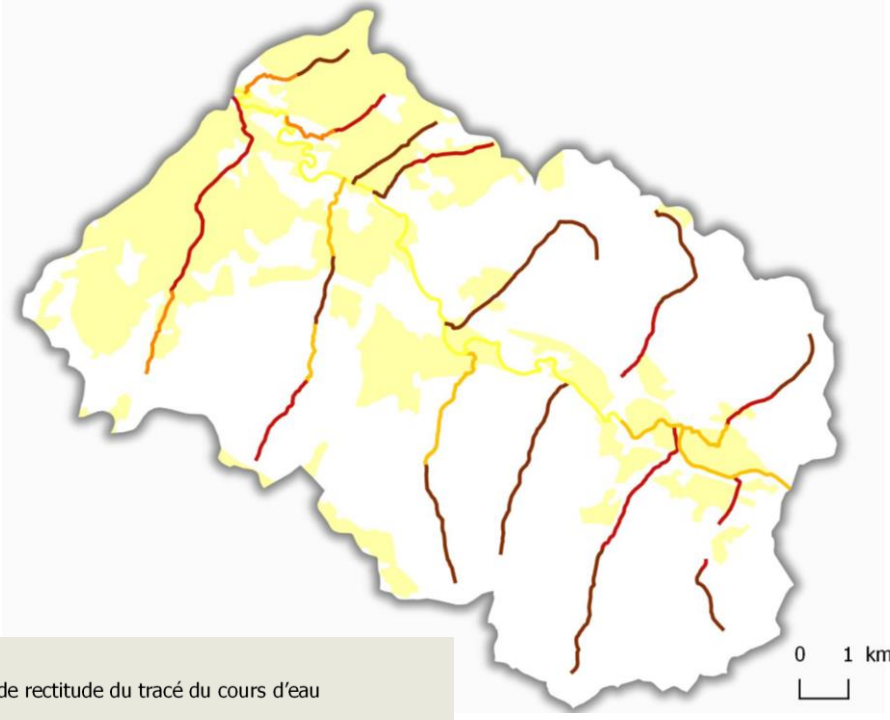
Les principaux facteurs limitants sont les seuils, l'implantation de routes et de nombreuses gravières de l'entrée du département jusqu'à Lunéville qui ont modifié localement la dynamique de la rivière. D'autre part, l'abondance des plantes invasives à l'échelle de la vallée représente également une menace importante (Renouée du Japon, Balsamine de l'Himalaya, Solidage glabre).

La Meurthe, sur le contexte, possède tout de même une diversité piscicole importante, les classes d'abondance sont en deçà des niveaux théoriques, mais le cortège d'espèces repères est bien présent et accomplit son cycle biologique en totalité. Dans le cadre d'un inventaire des frayères à brochet sur la Meurthe réalisé en 2002, six stations ont été recensées sur le contexte (deux à Baccarat, une à Gélacourt, deux à Glonville et une à Azerailles) et pourraient faire l'objet de restauration ou d'entretien.

Les affluents, principalement salmonicoles et dans lesquels sont ainsi recensées Truites fario, Lamproies de planer et chabots, sont plus impactés par les activités humaines, notamment avec la présence d'un grand nombre de plans d'eau en barrage, conduisant à une altération de la qualité biologique des cours d'eau et à l'introduction d'espèces non indigènes (chevaine, gardon, goujon).

Limites contexte	Amont	Confluence de la Plaine à Raon-l'Étape
	Aval	Confluence du Mazurot à Azerailles
	Affluents	• Mazurot • Solvimpré • ruisseau de clairupt • ruisseau de flacourt • ruisseau de hairy • ruisseau de la moncelle • ruisseau de l'ermitage • ruisseau de patrat • ruisseau de saint-pierre • ruisseau des étangs coltat • ruisseau des bingottes • ruisseau de la Ferme de Mazerule • ruisseau du Bois des Aulnaies • ruisseau des grands faings • ruisseau des sept fontaines • ruisseau du Viombois

		• ruisseau du bourupt • ruisseau du pré au bois • ruisseau du Vacquenot (Viombois)				
	Plans d'eau	• Etang du Bois des Aulnaies • Etang Rauch				
Principaux affluents dans le contexte	• Mazurot (Rive gauche, 4,8 km), • ruisseau des grands faings (Rive gauche, 5,9 km), • ruisseau du bourupt (Rive gauche, 6,3 km), • ruisseau de moncelle (Rive gauche, 5,9 km)					
Longueur en eau du contexte	Cours principal	20,85 km				
	Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (Km)	1	2	3	6	Non classés
		63,117	24,83	25,885	14,78	10,692
	Linéaire total	156,903 km				
Surface en eau du contexte	101,2 ha					
Surface du bassin versant	985,1 km²					
Débit (cours principal)	Etiage	La Meurthe à Azerailles: 7.310 m³/s La Meurthe à Baccarat: 6.840 m³/s				
	Module	La Meurthe à Azerailles: 19.20 m³/s La Meurthe à Baccarat: 17 m³/s				
Pente moyenne	Altitude amont	281,4 m			1,5 ‰	
	Altitude aval	251,20 m				
	Taux d'étagement de la Meurthe	44 %				
Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	7 ouvrages (grille de pisciculture, seuil en rivière, déversoir, radier) dont 1 infranchissable (SDVP), 5 présentant une hauteur de chute entre 2 et 4m et 3 équipés de passes (ROE)					

Taux de rectitude du tracé du cours d'eau	 Source : SYRAH 2012, CLC 2012	
Géologie	Alluvions fluviales récents à actuels	
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte	Veney, Baccarat, Lachapelle, Merviller, Gélacourt, Deneuvre, Thiaville-sur-Meurthe, Fontenoy-la-Joûte, Sainte-Barbe, Bertrichamps, Brouville, Glonville, Raon-l'Étape, Azerailles	
Assainissement	• Lachapelle (170 EH, type de traitement: Boues Activées, conforme), • Baccarat (6000 EH, type de traitement: Boues Activées - traitement Azote - traitement Phosphore, conforme en équipement, non conforme en performance), • Baccarat Badménil (125 EH, type de traitement: Eau - Filtres à Sables, conforme), • Glonville (390 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme), • Fontenoy-la-joute (350 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme), • Azerailles (850 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme)	
Industrie	Manufacture de Baccarat, Papeteries de Clairefontaine, FAURECIA VOSGES, PLACOPLATRE, PAPETERIE DE RAON, Papeterie des Chatelles, GANTOIS, BODYCOTE site de Saint Dié, CSDU de La Haie Rousse	
Statut foncier	Meurthe : Domaniale Affluents : Non domanial	
Mesures réglementaires de protection	Natura 2000	ZSC • Vallée de la Meurthe, de la Voivre à Saint-Clément et tourbière de la Basse-Saint-Jean

	Site inscrit/classé	ENS - Ruisseau de la Moncelle-2013, - Tourbière de la Basse Saint-Jean-2016, - Bocage du Xarupt à Glonville et Fontenoy-la-Joûte-2013, - Prairies du Solvimpré à Glonville et Fontenoy-la-Joûte-2013, - Vallée de la Meurthe sauvage de Bertrichamps à Saint-Clément-2016	
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. Ou rég, ...)	ZNIEFF1 : - Ruisseau de la Moncelle et affluents à sainte-barbe, Lachapelle et Deneuvre, - Vallée de la Meurthe sauvage de Bertrichamps à Moncel-les-Lunéville, - Tourbière de la basse Saint-Jean à Bertrichamps, - Ruisseaux des grands bois de, Gite à chiroptères de Baccarat, - Bocage du Xarupt à Glonville et Fontenoy-la-joute, - Ruisseaux et prairies du Solvimpré et de l'Hermitage à Glonville et Fontenoy-la-joute ZNIEFF2 : - Vallée de la Meurthe de la source à Nancy, - Vosges moyennes	
	L.214-17 Liste 1 et 2	De la confluence du ruisseau du Bourupt à la confluence du Mazurot	
	L.214-17 Liste 2	La Meurthe de la confluence de la Plaine à la confluence du ruisseau du Bourupt	
	Décret Frayères	Liste1	La Meurthe, ses affluents et sous affluents, de Thiaville sur Meurthe à Rehainviller
		Liste 2 poissons	- La Meurthe de Thiaville-sur-Meurthe à la confluence avec la Vezouze à Rehainviller, - Le ruisseau du bois des Aulnées à Gélacourt
		Liste 2 Ecrevisses	- Ruisseau de Moncelle, ses affluents et sous affluents de Deneuvre à Baccarat, - Ruisseau du Bourupt de sa source à Deneuvre à la confluence avec la Meurthe à Baccarat, - Le Mazurot de sa source à Fontenoy-la-Joute à la confluence avec la Meurthe à Azerailles
S.A.G.E.	/		
Structures locales de gestion	Communauté de communes Territoire de Lunéville à Baccarat, établissement public territorial de bassin Meurthe-Madon		
Enjeux PLAGEPOMI	Selon le PLAGEPOMI, entre 2001 et 2011, l'anguille est encore bien présente sur la Meurthe. Des individus ont été observés jusqu'à la confluence avec le Rabodeau. Cependant, selon les résultats de pêches électriques entre 2012 et 2017, seuls deux individus ont été capturés à Damelevières en 2012 et en 2016. Les grands axes tels que la Meurthe présentent de nombreux obstacles à la montaison et à la dévalaison de cette espèce.		

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature Type /	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique 2019	Etat chimique 2019
CR279	MEURTHE 3	M4, Cours d'eau moyens des Vosges	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Moyen	Mauvais
CR301	MAZUROT	TP10, Très petits cours d'eau sur côtes calcaires de l'est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Médiocre	Mauvais
CR298	RUISSEAU DES GRANDS FINS	MEN / TP4, Très petits cours d'eau des Vosges	Bon état 2015	Bon état écologique 2015	Bon état chimique 2015	Bon	ND
CR300	RUISSEAU DU BOURUPT	TP10, Très petits cours d'eau sur côtes calcaires de l'est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2015	Médiocre	Mauvais
CR299	RUISSEAU DE MONCELLE	TP4, Très petits cours d'eau des Vosges	Bon état 2015	Bon état écologique 2015	Bon état chimique 2015	Très bon	ND

V – Peuplement

Domaine	Intermédiaire
Espèce(s) repère(s)	Cortège de cyprinidés rhéophiles : BAF, CHE, GOU, HOT, SPI, VAN, VAI (TRF pour les affluents des zones à Truites)
Espèce(s) cible(s) (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	ANG, BAF, BOU, BRO, CHA, HOT, LOT, LPP, OBR, SPI, TRF, VAN ASA, APP
Etat fonctionnel	Conforme
Zonation piscicole	Zone à Ombre (affluents : zone à truites)
Biocénotypes	B6/ B7 (affluents : B4)
Peuplement actuel*	Espèces centrales : BAF / CHE / GOU / SPI / VAN Espèces intermédiaires : HOT / VAI / BOU / BRO / CCO / CHA / EPI / GAR / LOF / LOT / LPP / OBR / PER / PES / ROT / TAN / TRF Espèces marginales : ABL / ANG / BRB / BRE / GRE Espèces astacicoles : ASA, APP, OCL, PCC
Peuplement potentiel*	Espèces centrales : BAF / CHE / GOU / HOT / LOT / SPI / VAN

	Espèces intermédiaires : BOU / BRO / CCO / CHA / LOF / GAR / OBR / PER / TAN / TRF / VAI / LPP Espèces marginales : ABL / CHA / BRB / BRE / GRE / SAN
Poissons migrateurs	ANG
Espèces exotiques envahissantes / Susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques	Renouées asiatiques, Balsamine de l'Himalaya, Solidage glabre, PES, OCL, PCC

*(**BRO** : espèces centrales, BRO : Espèces intermédiaires, BRO : espèces marginales, BRO : espèces communes entre le peuplement actuel et le peuplement théorique.)

Inventaires piscicoles				
Cours d'eau	Localisation /Année	Métrique ou indice de qualité	Espèces recensées / Observations	Source de données
La Meurthe	Azerailles / 2016	 IPR 20,6	VAI / VAN / GOU / HOT / BAF / ABL / SPI / PES / LOF / CHA / BRE / BOU / GAR / ROT / TAN / BRO / LOT / GRE / PER / CHE La Meurthe sur le contexte présente une diversité piscicole importante, le cortège d'espèces repères est présent et accomplit son cycle biologique. Les classes d'abondance sont cependant en deçà des niveaux théoriques.	ONEMA
Le Mazurot	Glonville / 2010	 IPR 32	CHE / VAI / GOU / EP / BRO / LOF	ONEMA
Ruisseau des Grands Faings	Thiaville / 2010	Densité 52,6 ind/100m ² Biomasse 693,2 g/100m ²	TRF / CHA / LPP	Dubost Environnement
Ruisseau de la Moncelle	Lachapelle / 2010	Densité 29,6 ind/100m ² Biomasse 1196 g/100m ²	TRF / CHA / LPP / GAR / CHE / GOU Affluent salmonicole avec des plans d'eau en barrage	Dubost Environnement
Ruisseau de Saint-Pierre	Lachapelle / 2010	Densité 80 ind/100m ² Biomasse 942,5 g/100m ²	TRF / LPP	Dubost Environnement

Autres inventaires

Cours d'eau	Localisation/ Année	Autres indices	Source de données
La Meurthe	Azerailles / 2017	IBGN 16 IBMR 10,6	AFB
	Azerailles / 2016	IBGN 14 IBD 13,1 IBMR 11	ONEMA
	Thiaville / 2016	IBGN 16 IBD 13,6	

IPR, IBGN, IBD, IBMR	
	Très bon
	Bon
	Moyen
	Médiocre
	Mauvais

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	- Meurthe et affluents : 2^{ème} catégorie piscicole - Ruisseau de la Moncelle et ruisseau des Grands Faings : 1^{ère} catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 54, OFB, FDAAPPMA 54, AAPPMA		
Gestionnaires	AAPPMA	Le Barbeau de Baccarat	258 membres
Parcours de pêche	Parcours de pêche à la carpe de nuit à Baccarat (Rive droite du lot A9. Derrière les locaux de la DDE "plein de la brasserie" de l'embarcadère au panneau de fin de parcours. Longueur : 300 mètres)		
Réserves de pêche	2 réserves de pêche (50m à Lachapelle et 50m à Baccarat)		
Type de gestion préconisé dans le 1^{er} PDPG	Patrimoniale		
Déversements éventuels	La Meurthe au pont de Baccarat	TRF / CCO / TAN / BRO / ROT / GAR / PER / OBR	
	Etang de Rauch	TAC / TAN / ROT / GAR	

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS			ÉTAT FONCTIONNEL	EVALUATION
Importance de l'impact	Nature	Perturbation & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère*
Facteur principal	Importantes densités d'ouvrages impactant	Obstacles hydrauliques (Seuils, barrages, ...) (Raon l'étape, Lachapelle, Baccarat)	- Rupture de la continuité écologique (biologique et sédimentaire), Cloisonnement des populations - Amont : dépôt de sédiments fins, perte de diversité d'habitats et de frayères accessibles, augmentation de la température de l'eau et diminution de l'oxygène dissous - Aval : incision du lit, accélération des écoulements - Accentuation des étiages suivant la période - Altération de la qualité de l'eau : MES, désoxygénation, pH, Colmatage du substrat	X
		Plans d'eau sur les affluents (ruisseau du Bourupt, ruisseau de Moncelle, ruisseau du Clairupt, ruisseau de Viombois, ruisseau des Bingottes)	- Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffements, désoxygénation, pH - Colmatage du substrat - Accentuation de l'étiage - Obstacle continuité écologique - Introduction d'espèces indésirables	X
Facteurs annexes	Altérations hydromorphologiques d'origine anthropique	Enrochements, artificialisation des berges (Raon l'étape, Lachapelle, Baccarat)	- Réduction et homogénéisation de l'habitat - Déstabilisation des berges - Modification du régime hydrologique (accentuation crues et étiages)	
	Rejets ponctuels	Industrie, papeterie (Raon l'étape)	- Colmatage - Apport de MES - Risque de pollution, mortalité	X
	Présence d'espèces exotiques envahissantes et/ou susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques	Espèces piscicoles et astacicoles	- Erosion des berges - Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats - Compétition interspécifique, prédation, risque de propagation de maladies, risque de mortalité des espèces autochtones	(X)
		Espèces végétales	- Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats - Eutrophisation et/ou anoxie du milieu	
Rappel bilan fonctionnalité du contexte**				C

**C = conforme ; P = peu perturbé ; TP = très perturbé ; D = dégradé

* X Impact fort, (X) Impact modéré, VIDE Pas ou peu d'impact

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère et les espèces cibles	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	Restaurer la continuité écologique et sédimentaire	Restaurer de la continuité écologique et sédimentaire • Réflexion sur l'effacement, l'arasement d'ouvrage • Aménagement d'ouvrages à l'aide de dispositifs de franchissement piscicole pour les seuils non équipés	Meurthe	CR279	• Amélioration de la circulation des espèces vers les habitats favorables (zones de nourrissage ou de reproduction) • Reconquêtes des tronçons isolés • Montaison/dévalaison, • Brassage génétique	• Décolmatage • Rétablissement de la continuité sédimentaire • Restauration d'une hydromorphologie adaptée • Réduction de l'effet retenue • Transport solide • Diversification des habitats	T3 - O3.2.2 T2 - O7.1	MIA0304
2	Restaurer les habitats	Reconnexion, entretien d'annexes hydrauliques	Azerailles, Glonville, Bertrichamps	CR279	• Augmentation du potentiel de reproduction	• Diminution du colmatage • Diversification des écoulements et des habitats • Autoépuration	T3 - O3	MIA0203
1	Limiter l'impact des plans d'eau	Réaliser des diagnostics sur certains plans d'eau afin d'évaluer plus précisément leurs impacts	Affluents	CR300 / CR299	• Amélioration des connaissances sur les facteurs limitants		T3 - O1 T6 - O4	MIA0401 MIA0402
		Aménagements (dérivation, systèmes de vidange) ou suppression des plans d'eau en priorisant les plus problématiques Limiter la création de nouveaux plans d'eau conformément aux prévisions des SDAGE	Affluents	CR300 / CR299	• Meilleure circulation de la faune aquatique • Amélioration des habitats, augmentation de la capacité d'accueil	• Décolmatage • Amélioration de la qualité physique et chimique du milieu	T3 - O4	

3	Limiter l'impact des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques et/ou EEE	Limiter le développement de ces espèces : • Réguler ces espèces (espèces végétales: campagnes d'arrachage par exemple, espèce animale: piégeages)	Tout le contexte	CR279 / CR298 / CR299 / R300 / CR301	• Préservation de la faune et la flore autochtone, diminution de la prédation	• Diversification des habitats, diminution de l'homogénéisation du milieu (ripisylve, substrat)	T3 - O4.3	
		Sensibiliser le grand public: • Réaliser des animations et/ou des supports de communication quant aux bonnes pratiques	Tout le contexte		• Protection indirecte des peuplements et des milieux		T3 - O6	

Exemples de facteurs limitants sur le contexte



Renouées Asiatiques à Thiaville-sur-Meurthe



Seuil à Lachapelle



Enrochements à Lachapelle

IX –Gestion piscicole préconisée

**Gestion globale
préconisée sur le
contexte**

Gestion Patrimoniale

Bibliographie

- Agence de l'eau Rhin-Meuse. « Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhin-Meuse 2016-2022 », 2016.
- Bureau d'études SINBIO. « Etude préalable à la restauration de la Meurthe à Baccarat », juin 2004.
- Bureau d'études SINBIO. « Etude préalable à la restauration, renaturation et l'entretien des ruisseaux le Solvimpré, l'Ermitage et le Mazurot », juillet 2013.
- Comité de Gestion des Poissons Migrateurs du bassin Rhin-Meuse. Plan de gestion PLAGEPOMI 2016 - 2021.
- DIREN Lorraine / Conseil général de Meurthe-et-Moselle. « Vallée de la Meurthe de la Voivre à Saint-Clément et Tourbière de la Basse Saint-Jean, site Natura 2000 FR4100238, document d'objectifs », 2005.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « La rivière Meurthe dans le département de Meurthe-et-Moselle : analyse globale, inventaire et évaluation de la qualité des frayères à brochets », 2002.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles de Meurthe et Moselle », 2001. P.205.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Schéma départemental de vocation piscicole de Meurthe et Moselle », 1988-1989.